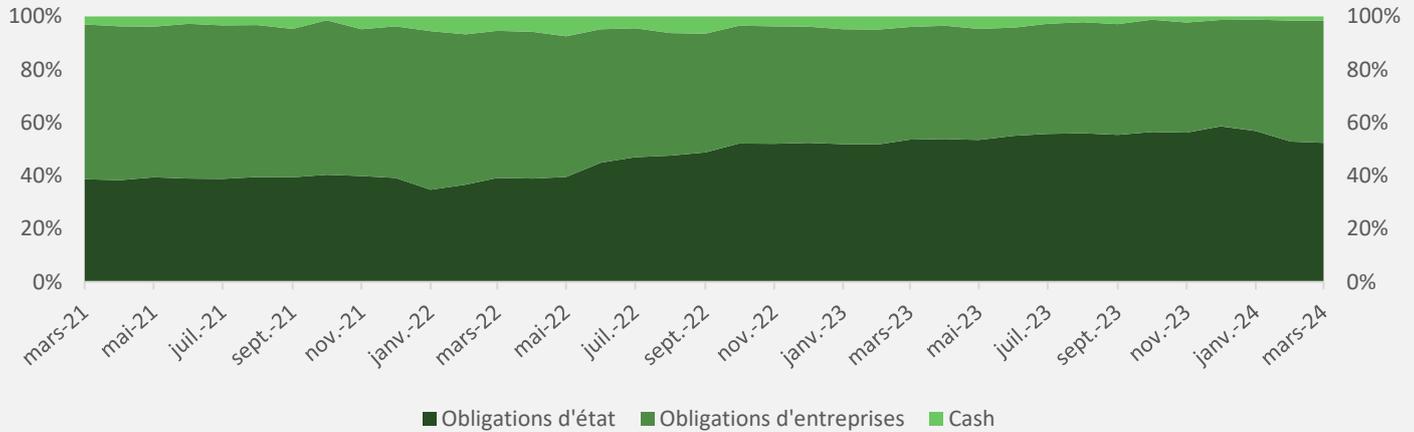
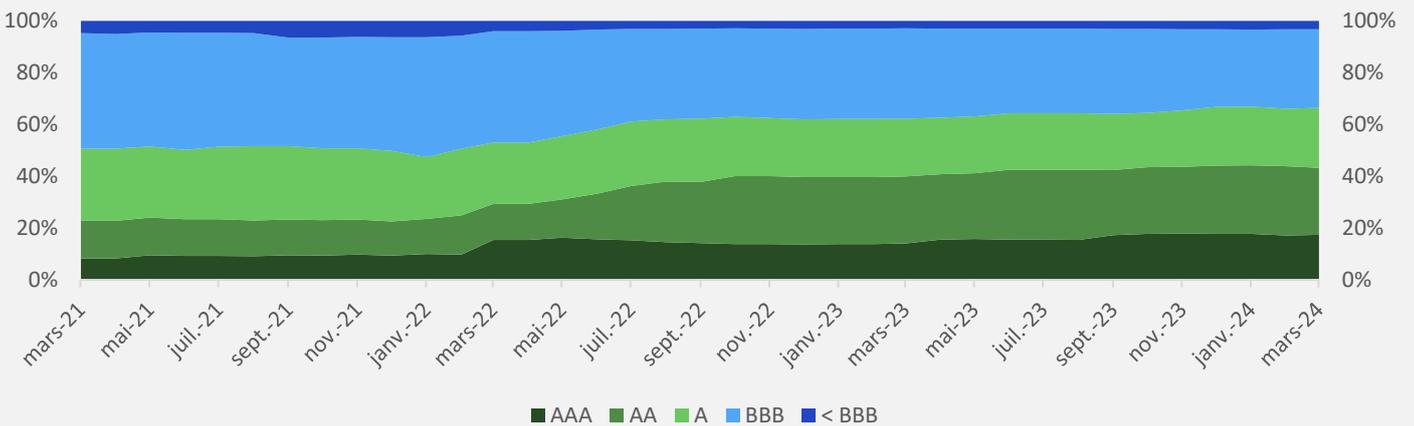


Communication publicitaire du gestionnaire financier Mercier Van Lanschot
Société de gestion: Van Lanschot Kempen Investment Management, NV selon le droit néerlandais
Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de MercLan NV

RÉPARTITION DE L'ACTIF (%)

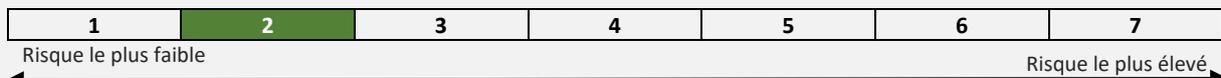


RÉPARTITION PAR QUALITÉ DE CREDIT (%)



Le site internet expliquant l'échelle de la notation ainsi que la signification de cette notation: https://www.spratings.com/documents/20184/774196/Guide_to_Credit_Rating_Essentials_Digital.pdf

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

RISQUES IMPORTANTS

Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur :

- Risque d'inflation: vu que le portefeuille du compartiment comporte des obligations, le compartiment est sujet à un risque d'inflation moyen.
- Risque de crédit: vu que le compartiment peut investir dans des obligations à notation inférieure à BBB, le risque de crédit est moyen. Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.
- Risque de change: le fonds investit au moins 90% de ses actifs dans des instruments cotés en euro, ce qui résulte que le risque est faible.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.

COMMENTAIRE DE GESTIONNAIRE

Les marchés obligataires ont profité de la perspective d'une baisse des taux pour évoluer prudemment à la hausse. Les taux obligataires ont diminué légèrement ce mois-ci, le taux sur les obligations d'État allemandes d'une durée restante de 10 ans diminuant ainsi de 11 points de base pour s'établir à 2,30 %. D'autres pays de l'UEM ont affiché des baisses similaires, ce qui a abouti à un gain de 1,0 % pour un large panier d'obligations d'États de l'UEM.

Dans le sillage des obligations d'États, les obligations de sociétés de l'UEM ont elles aussi enregistré un gain similaire (+ 1,2 %). Les obligations High Yield ont de nouveau fait du surplace. La meilleure performance a été à mettre à l'actif de la dette des pays émergents, avec un gain de 2,1 %.

Le gestionnaire a ajouté une nouvelle position en mars, en l'occurrence une obligation de Rabobank. La sensibilité aux taux s'élève toujours à un peu plus de 5 ans.

APERÇU POSITIONS

OBLIGATIONS & CASH

Émetteur	Échéance	%ptf.
Federal Republic of Germany	15-2-2029	4,3%
Republic of Finland	15-4-2034	3,7%
Federal Republic of Germany	15-2-2033	3,2%
Kingdom of Spain	31-10-2028	2,6%
Republic of Italy	15-9-2027	2,5%
Federal Republic of Germany	15-2-2032	2,3%
Republic of Italy	1-9-2036	2,0%
Kingdom of Spain	30-4-2026	1,9%
Kingdom of the Netherlands	15-1-2033	1,8%
Republic of Austria	20-10-2025	1,8%
French Republic	25-5-2028	1,8%
Republic of Austria	20-2-2030	1,6%
Portuguese Republic	17-10-2031	1,5%
Kingdom of the Netherlands	15-7-2031	1,5%
Republic of Ireland	18-10-2031	1,5%
Republic of Ireland	13-3-2025	1,5%
French Republic	25-10-2038	1,4%
French Republic	25-5-2026	1,3%
Republic of Austria	20-10-2026	1,3%
Republic of Italy	1-9-2033	1,3%
Kingdom of Spain	30-4-2032	1,2%
Republic of Austria	20-2-2031	1,1%
Republic of Finland	4-7-2028	1,1%
Republic of Austria	20-4-2027	1,0%
French Republic	25-11-2024	1,0%
Republic of Austria	20-2-2032	1,0%
Republic of Austria	20-2-2029	0,9%
Republic of Finland	15-9-2024	0,9%
Cie Generale des Etablissement	3-9-2025	0,9%
Nordea Kiinnitysluottopankki O	30-3-2029	0,8%
Commonwealth Bank of Australia	11-4-2024	0,8%
Klepierre SA	23-9-2033	0,8%
Allianz SE	7-7-2045	0,8%
Novo Nordisk A/S	4-6-2028	0,8%
Coloplast A/S	19-5-2027	0,8%
National Grid PLC	16-1-2035	0,8%
Tele2 AB	22-11-2029	0,8%
Merck KGaA	PERP	0,8%
Verizon Communications Inc	28-6-2032	0,8%
TotalEnergies SE	PERP	0,8%
Raiffeisen Bank International	25-9-2026	0,8%
ABB Ltd	19-1-2030	0,8%
OMV AG	PERP	0,7%
Teleperformance SE	3-4-2024	0,7%
Adecco Group AG	21-3-2082	0,7%
Schneider Electric SE	11-3-2025	0,7%

Émmeteur	Échéance	%ptf.
Johnson Controls International	25-2-2025	0,7%
KBC Group NV	3-12-2029	0,7%
Thermo Fisher Scientific Inc	15-4-2032	0,7%
Australia & New Zealand Bankin	5-5-2031	0,7%
SAP SE	13-3-2030	0,7%
Microsoft Corp	2-5-2033	0,7%
Bouygues SA	24-7-2028	0,7%
Danone SA	PERP	0,7%
BlackRock Inc	6-5-2025	0,7%
Commerzbank AG	12-1-2032	0,7%
Koninklijke KPN NV	11-9-2028	0,7%
Equinix Inc	15-3-2027	0,7%
CaixaBank SA	14-7-2032	0,7%
ING Groep NV	16-11-2032	0,7%
Unilever PLC	4-9-2030	0,6%
Eli Lilly & Co	14-9-2033	0,6%
Siemens AG	6-9-2030	0,6%
Wendel SE	1-6-2031	0,6%
American Tower Corp	5-10-2030	0,6%
Coca-Cola Co/The	8-3-2031	0,6%
Enel SpA	PERP	0,6%
Orange SA	PERP	0,6%
Henkel AG & Co KGaA	17-11-2032	0,6%
Wolters Kluwer NV	3-7-2030	0,6%
AXA SA	PERP	0,6%
Gecina SA	14-3-2030	0,6%
Akzo Nobel NV	14-4-2030	0,6%
E.ON SE	28-2-2030	0,6%
Assicurazioni Generali SpA	1-10-2030	0,6%
Becton Dickinson & Co	4-6-2026	0,6%
Telenor ASA	31-5-2026	0,6%
EDP Finance BV	22-11-2027	0,6%
Republic of Italy	1-6-2025	0,6%
adidas AG	10-9-2035	0,6%
Mercedes-Benz Group AG	3-7-2024	0,6%
Banco Bilbao Vizcaya Argentari	10-2-2027	0,5%
Muenchener Rueckversicherungs-	26-5-2049	0,5%
Banco Santander SA	19-1-2027	0,5%
Cie de Saint-Gobain SA	17-3-2025	0,5%
Toyota Motor Credit Corp	21-11-2024	0,5%
Heidelberg Materials AG	7-2-2025	0,5%
Barclays PLC	24-1-2026	0,5%
ASML Holding NV	28-5-2027	0,5%
Telefonica SA	22-1-2027	0,5%
Bayerische Motoren Werke AG	6-2-2029	0,5%
Kingdom of the Netherlands	15-7-2026	0,5%
Euronext NV	18-4-2025	0,4%
Equinor ASA	17-2-2027	0,4%
Iberdrola SA	PERP	0,4%
BNP Paribas SA	23-5-2028	0,4%
AXA SA	28-5-2049	0,3%
Rio Tinto PLC	11-12-2024	0,3%
Cash		0,8%

FONDS

Nom	%ptf.
Candriam SRI - Candriam Sustainable Bond Emerging Markets*	2,4%
Candriam SRI - Candriam Sustainable Bond Global High Yield*	2,4%

* Il est possible que certains OPC inclus dans ce portefeuille, ne soient pas offerts au public en Belgique. Dans ce cas, contactez votre conseiller financier.

Seules les positions en obligations & cash sont affichées. Les positions en futures ne sont pas affichées.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Euro Obligatifonds se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés obligataires au moyen d'une gestion active du portefeuille. Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tels que des obligations et autres titres de créance ou titres assimilés en euro, à court, moyen et long terme, à taux fixe ou variable, ainsi que des options et des futures sur obligations. Ces instruments peuvent notamment être émis par des États souverains, des institutions supranationales, des autorités locales ou des institutions garanties par les autorités publiques et des entreprises. Les actionnaires du fonds ne bénéficient d'aucune garantie sur le capital. Le compartiment n'est pas géré en référence à un benchmark.

POLITIQUE ESG

La politique ESG du compartiment est conforme à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers. Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance mais n'a pas d'objectif spécifique d'investissement durable.

Les stratégies de durabilité suivantes sont au minimum d'application, y compris en ce qui concerne les investissements en OPCVM et OPCA :

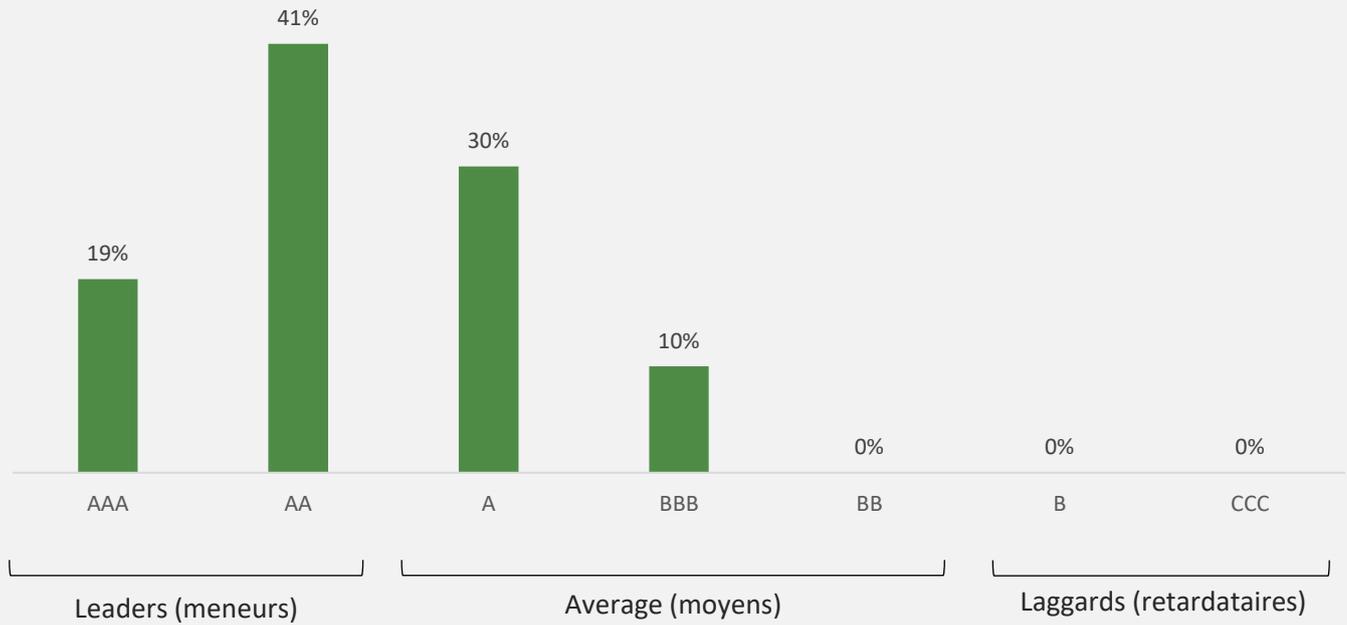
- UN Global Compact : Exclusion des entreprises qui violent ces principes (à plusieurs reprises). Les dix principes sont subdivisés en quatre domaines :
 - Droits de l'homme
 - Droits du travail
 - Environnement
 - Lutte contre la corruption
- Exclusion d'un certain nombre d'activités commerciales spécifiques et d'entreprises qui ne répondent pas à certains critères dans les secteurs suivants :
 - Armes
 - Tabac
 - Alcool
 - Jeux d'argent
- Intégration ESG : Prise en compte systématique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG, Environmental, Social, Governance) dans l'évaluation des organisations, au-delà de l'analyse financière classique.
- Best-in-Class : Cette stratégie s'appuie sur les notations ESG de MSCI (plus d'informations sur <https://www.msci.com/esg-ratings>). MSCI attribue une note ESG aux gouvernements et aux entreprises après leur recherche ESG. Le compartiment allouera au moins 50% de ses investissements obligataires à des émetteurs qui sont "Leader" en termes d'ESG. Il s'agit donc d'émetteurs ayant obtenu les deux meilleures notations ESG MSCI possibles, soit AAA ou AA. En outre, seuls les émetteurs ayant une notation MSCI ESG minimale de BBB sont éligibles pour la sélection. Si un émetteur passe à la note B ou CCC ("Laggard"), la position sera vendue dans les trois mois.

La décision d'investir dans l'OPC doit tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs de l'OPC proposée.

En tant que gestionnaire financier, Mercier Van Lanschot vise à créer une valeur durable à long terme. La réalisation de cet engagement repose sur trois piliers : (1) outre l'application des critères purement financiers dans le processus d'investissement et (2) des différentes stratégies de durabilité (UNGC, exclusions, intégration ESG et approche best-in-class), (3) un actionariat actif est mis en avant. Ce dernier point est réalisé par l'engagement et le vote aux assemblées (« voting »). Toutefois, pour ce compartiment, ni l'engagement ni le voting ne sont pratiqués. Les investissements, en effet, se font exclusivement en obligations et non en actions (avec droit de vote).

Les stratégies de durabilité et la politique d'engagement et de vote sont décrites en détail aux pages 17 et suivantes du prospectus. Toutes les informations sont à retrouver sur : <https://www.merciervanlanschot.be/fr-be/solutions/investir/fonds-d-investissement/fonds>

RÉPARTITION MSCI ESG RATING SEPTEMBRE 2023



Le site internet expliquant l'échelle de la notation ainsi que la signification de cette notation : <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>

EMPREINTE CARBONE SEPTEMBRE 2023 (tonnes CO₂e / € moi chiffre d'affaires) : 85

Source = MSCI ESG MANAGER et ISS DataDesk

Ces données seront mises à jour au moins une fois par an.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Classe	A	AI	
ISIN capitalisation	BE0142525329	BE6300912837	Date de lancement du compartiment: le 1 mars 1993
ISIN distribution	BE6269801120	BE6300911821	
VNI capitalisation	€326,98	€91,84	Actif total: €109,69 mln.
VNI distribution	€300,57	€89,80	
Souscription minimum	//	//	
Swing pricing (max. 5%)	Oui	Oui	

FRAIS

Frais d'entrée	Nihil
Frais de sortie	Nihil
<u>Frais récurrents</u>	0,53%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe A	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe AI	0,44%
Frais de transaction	0,20%

TAXES

Taxe boursière à l'achat capitalisation	Nihil
Taxe boursière à l'achat distribution	Nihil
Taxe boursière à la vente capitalisation	1,32% (max. €4.000)
Taxe boursière à la vente distribution	Nihil
Précompte mobilier capitalisation (à la vente)	30% sur plus-value composant à revenu fixe
Précompte mobilier distribution (sur la distribution annuelle)	30%

Applicable aux investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques.

SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. Van Lanschot Kempen NV, succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

GESTION FINANCIÈRE

Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – vermogensbeheer@merciervanlanschot.be

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC.

Le Euro Obligatiefonds est un compartiment de la sicav belge MerLan NV. Le document d'informations clés, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, ou sur www.merciervanlanschot.be, et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: BNP Paribas NV, Warandeborg 3, 1000 Brussel. La VNI de Euro Obligatiefonds est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo, ainsi que sur le site web de BEAMA. **Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir le document d'informations clés et le prospectus.**

Ceci est une annonce publicitaire. Elle ne contient aucun conseil ou recherche en matière d'investissement, mais un simple résumé des caractéristiques du produit. Les informations sont valables à la date de la fiche produit mais peuvent changer à l'avenir. Des informations complètes sur ce produit, ses conditions et les risques associés sont disponibles dans le prospectus, le document d'informations clés et les rapports périodiques, tous disponibles sur : <https://www.merciervanlanschot.be/fr-be/solutions/investir/fonds-d-investissement/fonds>

Le résumé des droits des investisseurs peut être consulté sur :

<https://www.vanlanschotkempen.com/-/media/mercier/pdf/documents/fr/resume-des-droits-de-l-investisseur.ashx>

EXPLICATION DES CONCEPTS UTILISÉS

Duration La durée moyenne pondérée des investissements obligataires, exprimée en année.

PERP L'abréviation de perpétuel. Une obligation perpétuelle n'a, en principe, pas de date d'échéance.

Spread La différence entre deux taux. Par exemple la différence entre le taux d'intérêt italien à dix ans et le taux allemand à dix ans.

Obligations à haut rendement (high yield) Obligations dont la notation est inférieure à Investment Grade. Cela signifie une notation inférieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch). Ce type d'obligation présente un risque-crédit plus élevé. En échange de quoi elles offrent un rendement plus élevé et un risque de taux plus faible.

Emerging Markets et Emerging Markets Debt Les 'Emerging Markets' sont les marchés des pays en voie de développement. Les marchés principaux sont la Chine, la Corée du Sud et Taiwan. Par 'Emerging Market Debt', on entend les obligations dont les émetteurs sont établis dans les pays émergents.

Swing pricing Un mécanisme qui permet à le compartiment de régler les frais des transactions découlant de grandes souscriptions et de grands rachats par les investisseurs entrants et sortants. Grâce au mécanisme, les investisseurs existants ne devront en principe plus supporter indirectement les frais de transaction, qui seront dès lors directement intégrés au calcul de la VNI et pris en charge par les investisseurs entrants et sortants.

Obligations d'État liées à l'inflation Il s'agit d'obligations émises par des gouvernements dont le principal ainsi que le coupon sont généralement liés à l'évolution d'un indice d'inflation. En ce qui concerne les obligations d'État liées à l'inflation des pays de la zone euro, il s'agit généralement de l'indice d'inflation Eurostat Eurozone HICP Ex Tobacco.

Obligations d'entreprise de la zone euro Ces obligations sont des obligations en euros émises par des entreprises ayant une notation investment grade. Cela signifie une notation supérieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch).

Obligations état de la zone euro Ces obligations sont des obligations en euros émises par les états membres de l'UEM et bénéficiant d'une notation de qualité. Cela signifie une notation supérieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch).
